



**NATIONS  
UNIES**



## **Convention-cadre sur les changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/KP/AWG/2009/L.7/Rev.1  
8 avril 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

### **GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

**Septième session**

**Bonn, 29 mars-8 avril 2009**

**Points 5 d), 5 e), 5 f) et 5 h) de l'ordre du jour**

**Autres questions découlant de la mise en œuvre du programme  
de travail du Groupe de travail spécial**

**Portée de la liste des gaz à effet de serre, des secteurs et des  
catégories de sources**

**Paramètres de mesure communs permettant de calculer**

**l'équivalent dioxyde de carbone des émissions anthropiques  
par les sources et de l'absorption par les puits**

**Méthodes possibles pour agir sur les émissions sectorielles**

**Autres questions**

### **Portée de la liste des gaz à effet de serre, des secteurs et des catégories de sources, paramètres de mesure communs, méthodes possibles pour agir sur les émissions sectorielles et autres questions examinées au titre du point 5 de l'ordre du jour**

#### **Projet révisé de conclusions proposé par le Président**

1. Conformément à son programme de travail et aux conclusions adoptées lors de la reprise de sa sixième session, le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (le Groupe de travail spécial) a examiné la portée de la liste des gaz à effet de serre, des secteurs et des catégories de sources, les paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et de l'absorption par les puits, les méthodes possibles pour agir sur les émissions sectorielles et les questions actuellement envisagées au titre du point 5 h) de l'ordre du jour.

2. Le Groupe de travail spécial a pris note avec intérêt des informations et des avis fournis par les Parties au sujet des questions mentionnées ci-dessus au paragraphe 1 ainsi que des informations

techniques<sup>1</sup> rassemblées par le secrétariat au sujet des gaz énumérés dans le document FCCC/KP/AWG/2008/5. Il a demandé au secrétariat d'actualiser les informations techniques sur ces gaz selon qu'il conviendrait, en tenant compte des renseignements fournis par les Parties dans les communications dont il est question ci-dessous au paragraphe 4.

3. Le Groupe de travail spécial a aussi pris note des dispositions prises par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour procéder à de nouvelles évaluations techniques d'autres paramètres de mesure communs, comme le Groupe de travail spécial l'y avait invité lors de la première partie de sa sixième session. Il a noté que le GIEC fournirait un rapport sur cette question avant et pendant sa huitième session (juin 2009).

4. Le Groupe de travail spécial a invité les Parties à faire part au secrétariat, pour le 24 avril 2009, de leurs vues sur les questions mentionnées ci-dessus au paragraphe 1, qui seront rassemblées dans un document de la série MISC à examiner à sa huitième session.

5. Le Groupe de travail spécial est convenu de poursuivre à sa huitième session ses délibérations sur les questions mentionnées ci-dessus au paragraphe 1, dans le cadre de ses délibérations sur le texte du Président dont il est fait état à *l'alinéa b du paragraphe 4 du projet de conclusions à adopter au titre du point 5 g*), en tenant compte des vues présentées comme indiqué ci-dessus au paragraphe 4<sup>2</sup>.

-----

---

<sup>1</sup> [http://unfccc.int/national\\_reports/annex\\_i\\_ghg\\_inventories/items/4624.php](http://unfccc.int/national_reports/annex_i_ghg_inventories/items/4624.php).

<sup>2</sup> Le texte de ce paragraphe sera modifié lorsqu'il sera inséré dans le rapport sur la session de façon à rendre compte avec précision des conclusions adoptées au titre d'autres points pertinents de l'ordre du jour.